

Ministère de l'Education Nationale Académie de Bordeaux Lycée Sud des Landes

Madame, Monsieur,

Après quelques semaines de repos, une nouvelle année scolaire démarre avec, selon les niveaux, des enjeux importants d'adaptation au lycée et d'examens.

Le lycée organise la rentrée en convoquant les élèves par niveau, avec un accueil particulier pour les élèves de 2^{nde}.

Au moment de la rentrée scolaire, les parents d'élèves ne pourront pas entrer dans l'enceinte du lycée. Si nécessaire, ils pourront prendre rendez-vous auprès du secrétariat de direction par téléphone ou par mail.

La rentrée scolaire va se dérouler en 2 temps :

- Les élèves des <u>classes de Seconde</u> sont convoqués le Lundi 02 septembre toute la journée, à partir de 8h. <u>Ils n'ont pas cours le mardi 03.</u>
- Les élèves des <u>classes de Première et de Terminale Générales et Technologiques</u> sont convoqués le mardi 03 septembre toute la journée, à partir de 8h. <u>Ils n'ont pas cours le lundi 02.</u>

<u>Les services d'hébergement et de restauration seront assurés, en fonction du programme</u> établi pour chaque niveau :

- dès le Lundi 02 septembre pour la restauration
- dès le Mardi 03 septembre pour l'internat

<u>Tous les élèves se retrouveront le mercredi 04 septembre 2024</u> avec les emplois du temps spécifiques à chaque classe et provisoires. Quelques ajustements seront éventuellement envisageables durant la première quinzaine de la rentrée scolaire.

Sur la question des <u>fournitures scolaires, il n'y a pas de liste établie</u>. Les professeurs indiqueront aux élèves leurs préconisations respectives dans ce domaine.

Au sujet des manuels scolaires, les familles n'ont pas de démarches à faire pour les classes de Seconde, de Première et de Terminale, les livres mis à disposition par la Région Nouvelle Aquitaine seront fournis par le lycée dès le début de l'année.

Il n'y a pas de manuels scolaires à acheter

En ce qui concerne PRONOTE, il faudra passer et se connecter par l'application ENT « Lycée connecté » mise en service par la Région Nouvelle Aquitaine. Chaque élève et chaque parent conserve ses codes EDUCONNECT.

Pour la demi-pension du mercredi, le régime des élèves « DP5 – DP4 » pourra être modifié jusqu'à la fin du mois de septembre.

Dans l'attente et le plaisir de revoir les élèves prochainement, nous mettons tout en œuvre pour les accueillir dans les conditions les plus favorables possibles.

Thierry GRECO

Très cordialement,